

Manuscrit 46 (K42)

**Copie de lettre de Augustin François Lemaître à Nicéphore Niépce
7 février 1827**

<Copie de la main d'Isidore Niépce>

A Monsieur Niépce le 7 février 1827/
à Chalons sur Saône/

Monsieur,

J'ai reçu cinq planches gravées¹ avant votre lettre, et le commissionnaire m'a/ fait payer un droit d'enregistrement de 35^{cts} ; c'est bien peu pour en parler ; mais/ je vous le dis parce que vous m'annoncez avoir affranchi cet envoi./ Vous me dites que ces planches sont gravées faiblement ; malheureusement/ elles sont gravées trop faiblement. La planche représentant la S^{te} famille²/ est assez bien venue sous le rapport des contours et de la pureté des tailles ;/ mais on aurait de la peine à en obtenir une épreuve qui, je suis assuré,/ ne viendrait que par places ; les petits accidents et le sablé occasionnés par la/ fragilité du vernis viendraient plutôt que la gravure. Des deux paysages³/ celui qui est gravé par accident a seulement un ciel qui offre une teinte,/ qui paraîtrait être le résultat de la gravure à l'aquatinta ; si elle n'était [d'un]/
<pleine de taches et d'un> sablé inégal, les devants qui devraient être assez vigoureux ne donneraient/ aucun résultat à l'impression. L'autre est généralement gravé, mais/ bien faiblement, trop faiblement et trop également, la partie des devants/ sous la masse d'arbres, au lieu d'être la plus vigoureuse de la gravure,/ serait après le ciel la plus faible. Les deux portraits⁴ sont les meilleurs/ essais que vous ayez faits, mais que de travail vous avez encore à faire si/ vous voulez atteindre à la perfection ! Celui des deux portraits qui est/ le mieux gravé, c'est à dire le plus profondément, donnerait à l'impression/ l'épreuve d'une planche usée par un fort tirage. Toutes les tailles/ sont bien marquées, surtout celles des dernières teintes du camail⁵ et de la/ toque qui sont d'un résultat satisfaisant, mais celles des ombres sont/ tout à fait confondues, pas assez creuses et toutes arrondies ; vous avez dû/ vous en apercevoir surtout dans les teintes du fond où les tailles sont tout/ à fait arrondies ; elles devraient au contraire être de vive arrête, plus la/ gravure est de vive arrête, plus elle est belle et pure, et <elle> donne <alors> de [belles] bonnes/ épreuves. La tête est assez bien, mais pleine d'un petit sablé qui existe/ dans les parties claires de toutes vos planches⁶. J'aurais désiré faire faire/ seulement une ou deux épreuves de quelques unes de vos planches afin/ d'être plus certain de la justesse de mon opinion, mais j'ai craint/ de commettre une indiscretion en le faisant sans y être autorisé par/ vous./

J'aurais désiré pouvoir vous envoyer de bonnes planches gravées⁷ ;/

¹ « La Sainte Famille », deux exemplaires du portrait du « Cardinal d'Amboise » et deux exemplaires d'un paysage (très certainement le « Paysage d'après Le Lorrain »). Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR.

² On connaît aujourd'hui de ce sujet deux plaques d'étain gravées par Nicéphore. L'une est conservée à la Société française de Photographie (Paris), l'autre au Musée Niépce (Chalon-sur-Saône). Traditionnellement intitulée « La Sainte Famille », cette scène est une représentation du « Retour d'Égypte ».

³ Très certainement le « Paysage d'après Le Lorrain ». De ce sujet, une seule plaque d'étain gravée par Nicéphore est aujourd'hui conservée (Musée Niépce, Chalon-sur-Saône).

⁴ Le « Cardinal d'Amboise ». On connaît aujourd'hui de ce sujet trois plaques d'étain gravées par Nicéphore. L'une est conservée au National Media Museum (Bradford), les deux autres au Musée Niépce (Chalon-sur-Saône).

⁵ **Camail** : Petit manteau couvrant les épaules jusqu'à la ceinture, que portent les dignitaires ecclésiastiques (évêques, etc.) dans les cérémonies ; pèlerine à capuchon que le clergé porte en hiver (cf. dictionnaire TLF : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).

⁶ Ce « sablé » que Lemaître reprochait aux planches d'étain de Niépce était principalement dû à la fragilité du vernis au bitume de Judée. Très visible, cet effet malencontreux faisait perdre une large part de leur lisibilité aux épreuves qu'on pouvait en tirer.

⁷ Dans sa précédente lettre (cf. Lettre du 2 février 1827, ASR), Nicéphore s'était en effet plaint de n'avoir aucun modèle de planche gravée à l'eau-forte sur lequel baser ses essais (ce qui était en réalité un pieux mensonge – cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 31 janvier 1827, BNF).

celles que je grave ne me restent pas, ou elles me servent continuellement ;/
cependant il me reste une préparation à l'eau forte d'une vue sur [la] ^{<les>}/
^{<tours>} Cathédrale de Paris que j'ai faite étant plus jeune, comme étude ; le/
travail n'en est pas tout à fait mauvais et la morsure en est assez belle./
Elle est à votre disposition./

Je suis fâché, que vous n'ayez pas persisté à faire vos essais sur/
cuivre ; je crains que sur étain vous n'ayez toujours des tailles rondes,/
et quand même vous obtiendriez une belle gravure, elle s'arrondirait et//

s'userait facilement après un petit nombre d'épreuves ; ce métal est/
trop mou pour supporter longtemps le frottement des serpillères, linges/
et de la main passée sur le blanc dont on se sert pour essuyer les planches./
On ne se sert guère de planches d'étain que pour graver la musique/
et les dessins d'étoffes que l'on grave profondément et que l'on essuie/
très légèrement à l'impression./

Je crains bien aussi que lorsque vous réussiriez à rendre fidèlement/
tous les traits d'une gravure, vous ne puissiez jamais arriver aux/
différentes teintes et aux finesses qui caractérisent après le dessin une/
bonne estampe⁸ ; car comment puis je croire qu'avec le secours d'un/
acide vous obteniez ce que nous avons de la peine à voir avec le secours/
d'un bon vernis, de différents acides, différentes morsures et du travail de/
plusieurs burins variés dans leur forme (sans le secours de l'eau-forte), joints/
à la force ou à la légèreté de la main selon que les teintes doivent être/
vigoureuses ou faibles. Je vous ^{<prîe>} d'excuser cette observation, mais elle/
est faite par un graveur qui sent toute la difficulté qu'il éprouve en/
exécutant./

Vous voyez que je ne vous ménage pas, je vous offre franchement les/
avis que vous me demandez ; d'ailleurs votre découverte a d'autres côtés/
assez beaux pour se passer de cet avantage, et l'on pourrait retoucher/
au burin les parties défectueuses, ce que l'on est obligé de faire à toutes/
les gravures à l'eau-forte. L'un de vos portraits s'il était gravé sur/
cuivre comme il l'est sur étain et qu'on le retouchât, pourrait faire/
une gravure passable, mais il y aurait beaucoup à travailler.

J'attends beaucoup de vos essais d'après nature ; cette découverte/
m'a semblé extraordinaire et d'abord incompréhensible ; cependant/
j'ai la certitude que vous réussirez, en pensant à vos essais de gravure/
et alors à la possibilité de fixer les rayons de la chambre noire./

Je souhaite de tout mon cœur que votre tentative soit couronnée/
d'un plein succès, car c'est une découverte qui doit être dans les/
arts d'une grande utilité et qui fera peut-être autant de sensation/
que la lithographie⁹ en a faite à son apparition ; cependant je crains/
que votre gravure n'atteigne pas à la perfection désirable ; je/
souhaite me tromper, je vous offre le secours de mon burin,/
s'il devenait nécessaire. Je vous remercie avec reconnaissance/
de la proposition que vous me faites de m'associer aux avantages/
qui pourraient résulter de votre découverte ; si je vous suis utile,/
je vous laisse la liberté d'agir comme vous voudrez¹⁰./

Vous me demandez si je connais Monsieur Daguerre¹¹ ? Il y a plusieurs/

⁸ En somme, si elles pourraient permettre d'obtenir des épreuves, les plaques envoyées par Niépce présentent de nombreux défauts en raison de leur gravure trop faible. Même la meilleure planche donnerait des résultats médiocres (du point de vue d'un graveur). Il faut donc convenir qu'à ce stade, pour la reproduction de gravures, ce procédé n'apporte aucune facilité. De plus, l'étain n'est pas un matériau approprié à la gravure. Néanmoins, Lemaître reste enthousiaste et prêt à travailler avec Niépce comme il l'indique dans la suite de sa lettre.

⁹ Au mois de juillet 1816, un concours avait été ouvert à Paris par la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale afin de trouver en France des pierres adaptées à la lithographie. Il s'agissait de développer cette nouvelle méthode de gravure, inventée par Aloys Senefelder en 1796 à Munich et pratiquée en France depuis 1802. Nicéphore avait alors consacré beaucoup de temps à cette recherche. Déçu du peu de résultat et de reconnaissance obtenus, il avait fini par abandonner à la fin de l'été 1817 (cf. Lettre du 6 août 1817, MNN).

¹⁰ Il est intéressant de noter que, dès cette époque, Nicéphore avait proposé à Lemaître de l'associer à ses travaux (ce que Daguerre fera par la suite en sorte d'éviter).

¹¹ Daguerre avait contacté Niépce après avoir eu vent de ses recherches par l'intermédiaire de Vincent Chevalier (son fournisseur en optique). Cf. Lettre de Nicéphore à Augustin François Lemaître, 2 février 1827, ASR.

années que sans le connaître particulièrement j'allai dans des soirées/
où je le rencontrai. Au printemps dernier, ayant été chargé par un éditeur/
de graver un de ses tableaux qui est dans la galerie du Luxembourg,/
j'allai lui montrer le dessin que je fis d'après ; voilà comment/
je fis sa connaissance ; je ne l'ai vu depuis qu'en allant voir un de/
ses tableaux au Diorama¹², et je dois lui soumettre à la fin du mois/
une épreuve de ma gravure qui est presque achevée./
Quant à l'opinion que j'ai de lui, M Daguerre comme peintre/
a un grand talent d'imitation et un goût exquis pour les//

ajustemens de ses tableaux ; je lui crois une intelligence rare pour ce/
qui a rapport aux machines et aux effets de la lumière ; l'amateur en/
visitant son établissement peut s'en convaincre facilement. Je sais qu'il/
s'occupe depuis longtems du perfectionnement de la chambre noire, sans/
néanmoins avoir connu (que par vous et M^r le C^{te} de Mandelot¹³ à qui/
vous en avez parlé) le but de son travail. je vous approuve de rompre/
avec lui ; il faut quelque fois peu de chose pour mettre sur la trace d'une/
découverte de laquelle on ne se doutait pas./
Je vous prie de compter sur ma discrétion/
et d'agréer l'assurance de mes sentimens distingués./

V...¹⁴ L^e

Je vous enverrai vos planches lorsque vous les désirerez, et la/
planche gravée que je mets à votre disposition quand vous en aurez besoin./

¹² En 1822, Daguerre s'était associé avec Charles Marie Bouton (1781-1853) avec qui il avait mis au point le Diorama, un nouveau type de panorama qui recréait à grande échelle des effets de boîtes d'optique (notamment le passage du jour à la nuit grâce au changement d'orientation de la source lumineuse). Ouvert depuis le 11 juillet 1822, cet établissement rencontrait alors un immense succès et avait fait la gloire de Daguerre.

¹³ Henri Camille Sophie Bataille, comte de Mandelot (1753-1827). C'est par son intermédiaire que Nicéphore et Lemaître s'étaient connus (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 31 janvier 1827, BNF). Il est cité par Niépce (« *Mr. le comte de Mandelot (...) a la bonté de s'intéresser d'une manière toute particulière au succès de ma découverte. Instruit de ses rapports avec vous, Monsieur, et sachant combien vous désirez lui être agréable, j'ose me prévaloir de sa recommandation pour réclamer un nouveau témoignage d'obligeance de votre part* » – cf. Lettre du 17 janvier 1827) comme par Lemaître (« *Lorsque Monsieur le C^{te} de Mandelot me parla de votre admirable découverte, je le priai de ne pas m'épargner, si le peu d'expérience que j'ai acquise en gravure pouvait être utile (...) J'ai vu avec plaisir que vous avez amélioré votre vernis par une petite planche gravée dont je fis faire quelques épreuves à M. le C^{te} de Mandelot* » – cf. Lettre du 22 janvier 1827). On ne connaît pas la nature exacte de ses relations avec l'inventeur.

¹⁴ Désigne une formule du type « *Votre très humble et très dévoué...* » qu'Isidore n'a pas pris la peine de recopier.